

## ECHOS

### **L'Association nationale des écoles supérieures d'art défend la tutelle du ministère de la culture et se positionne contre la cotutelle par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

25 juin 2013

L'Association nationale des écoles supérieures d'art défend la tutelle du ministère de la culture, et se positionne contre la cotutelle par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

■ Par François Salmeron

#### **Communiqué**

Les députés sont en train de voter ces jours-ci, avec le projet de loi relatif à l'Enseignement supérieur et la recherche, le basculement de toutes les écoles d'art et de création (arts plastiques, théâtre, cinéma), qui dépendaient jusqu'à présent du seul Ministère de la Culture, vers l'Enseignement supérieur — et cela contre l'engagement public du Gouvernement (Aurélie Filippetti et Geneviève Fioraso s'y était engagées dans le journal *Libération* en février dernier, dans une réponse à une première alerte que nous avons fait paraître dans le même journal).

Cela n'a rien d'anodin et suscite un très vif émoi dans nos professions, et plus largement dans les milieux artistique, culturel et intellectuel. Cette opération est d'autant plus inacceptable, qu'elle est menée sans aucune concertation avec les professionnels et à rebours de promesses écrites.

La Commission mixte paritaire (CMP) de ce mercredi pourrait bien définitivement adopter ce projet de loi.

C'est un sujet d'apparence technique, mais dont les enjeux artistiques sont essentiels pour la formation de tous les artistes en France — c'est-à-dire pour le dynamisme et la qualité de la vie artistique et culturelle dans notre pays.

Emmanuel TIBLOUX

ANdEA/Association nationale des écoles supérieures d'art

**Ce texte a d'ores et déjà recueilli plus de 500 signatures parmi lesquelles celles de Georges Didi Huberman, Bernard Stiegler, Stalislav Nordey, matali crasset, Alain Fleischer, Stéphane Calais, Mathieu Mercier, Djamel Tatah, Nicolas Bourriaud et bien d'autres.**

Consulter le lien vers la tribune, les 500 signataires et la pétition en ligne:

<http://www.andea.fr/fr/ressources/060613-communiqués-de-l-andea>